

- **ADMINISTRATION**

Un comité, composé d'employés municipaux et de gens d'affaires de Rigaud, travaille présentement sur le programme d'Urbanisme tactique, lequel verra le jour à la fin du mois de juin. Ce programme consiste à mettre en valeur la rue Saint-Jean-Baptiste et d'en faire un lieu convivial et un lieu de rencontres. Par conséquent, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Projet d'Urbanisme tactique - demandes d'autorisations auprès du MTQ pour l'installation temporaire de balises Ped-Zone sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est

La Ville a résolu de demander l'autorisation auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) de façon à permettre l'installation temporaire de 3 balises Ped-Zone sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est à la traverse cyclable et piétonnière, située à l'intersection de la rue Jacqueline, et au centre de la chaussée devant les 2 « placotoires » qui seront aménagés.

Projet d'Urbanisme tactique - demandes d'autorisations auprès du MTQ pour l'installation de « placotoires » temporaires sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est

La Ville a résolu de demander l'autorisation auprès du MTQ de façon à procéder à l'installation de 2 « placotoires » temporaires du 1^{er} juillet au 15 octobre 2016 qui se trouveront face au 95 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est, d'une dimension de 8,5 m x 2 m, ainsi que face au 46 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est, d'une dimension de 10 m x 2 m.

Demande d'autorisation auprès du MTQ pour l'installation de bacs à fleurs et d'arbres de petits calibres dans l'emprise de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest

La Ville a résolu de demander l'autorisation auprès du MTQ de façon à permettre l'installation de bacs à fleurs et d'arbres de petits calibres dans l'emprise du MTQ sur le tronçon Sud de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Demande d'une aide financière à la députée de Soulanges - Petite Voirie 2016

La Ville a résolu de demander à la députée de Soulanges, Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, une aide financière provenant de son budget de « Petite Voirie » pour aider la Ville de Rigaud à défrayer les coûts de travaux de surfacage des rues et chemins de la Pointe-Séguin, Bourget, Saint-Georges, de la Mairie et Joly. Le coût total budgété pour ces travaux est de 200 000 \$.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Le conseil a octroyé les contrats suivants :

- Achat de coussins de levage Paratech 22-889140G2, modèle 140, pour le Service de sécurité incendie, à l'entreprise Équipements incendies CMP Mayer inc. (L'Arsenal) au montant de 12 650\$, plus toutes les taxes applicables;
- Contrat pour une formation de perfectionnement étaielement et effondrement, pour le Service de sécurité incendie, à l'entreprise CPSMU inc. au montant de 12 100\$, plus toutes les taxes applicables.

- **GESTION DU TERRITOIRE**

Le conseil a autorisé la demande de dérogation mineure suivante :

- 65 (projeté), rue Beech : implantation d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant permettant ainsi que la façade principale de l'habitation ne soit pas parallèle à la rue.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.

Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca